

Ain Saadé, le 30 août 2023

Chers parents,

Veillez trouver dans le tableau ci-dessous le tarif **ANNUEL** du transport scolaire pour l'année 2023-2024 :

Zone	Tarif	Adresse
1	460 \$	Fanar, Ain Saadé, Mar Roukouz.
2	470 \$	Bauchrieh, Jdeidé, Mkalless, Mansourieh, Monteverde.
3	480 \$	Beit Mery, Roumieh, Tilal, Dekweneh, Zalka, Jal El Dib, Rawda, Sabtieh.
4	490 \$	Broumana, Dora, Bourj Hammoud, Sin El fil, Horch Tabet, Jisr El Bacha.
5	500 \$	Biakout, Nabay, Bsalmim, Antélias, Mezher, Jouret El Ballout, Mar Chaaya.
6	510 \$	Baabdat, Ouyoun, Furn El Chebbak, Ain El Roumaneh, Hazmieh, Rabieh, Naccache.
7	520 \$	Daher El Sawan, Rabweh, Elissar, Ain Aar, Awkar, Mazraat Yachouh, Beit El char, Dbayé, Hadath, Jamhour.
8	530 \$	Bikfaya, Ain Aalak, Mar Moussa, Douwar, Ain El Kharoube, Dhour, Choueir, Mrouj.

L'inscription pour les classes de **CM1 (EB4) jusqu'aux classes terminales (3S)** se fera du lundi 4 au vendredi 8 septembre 2023 de 8h00 à 13h00, à l'administration du collège.

L'inscription pour les classes de la **PS jusqu'aux classes de CE2 (EB3)** se fera le jour de la rentrée de chaque niveau dans les locaux des pavillons à partir de 08h00, selon le calendrier ci-dessous.

**Note : ce jour-là, les bus ne circuleront pas le matin et les élèves seront accompagnés par leurs parents.**

Date	Inscription	Bâtiment
Mardi 12 septembre	CE1/(EB2) et CE2/(EB3)	Pavillon 4
Mercredi 13 septembre	CP/(EB1)	Pavillon 4
Jeudi 14 septembre	GS et MS	Pavillon 5
Mardi 19 septembre	PS	Petite Section

- La somme de **200\$** doit être versée le jour de l'inscription en espèces (**CASH FRESH**) afin de confirmer l'inscription de votre enfant. Le montant restant sera réparti en 2 paiements comme suit :
  - 2<sup>e</sup> versement : la somme de **200\$** doit être payée avant le 7 février 2024.
  - 3<sup>e</sup> versement : **la somme restante**, en fonction de la zone choisie, doit être réglée avant le 10 mai 2024.
- Toute inscription déjà faite pour l'année 2022/2023 doit être **obligatoirement renouvelée** pour l'année 2023/2024. **Aucun élève n'est considéré automatiquement inscrit pour l'année 2023/2024.**
- Tous les **nouveaux élèves** dans l'établissement qui souhaitent s'inscrire au transport scolaire, doivent suivre la procédure d'inscription mentionnée ci-haut.
- Toute inscription sera traitée en fonction des **places disponibles**.
- Nous nous excusons en avance de ne pas autoriser votre enfant à bénéficier du service de transport si l'inscription n'est pas faite.
- Aucune** inscription ne se fera par téléphone.
- Tous les jours seront pris en compte** même si vous décidez de ne pas envoyer votre enfant pour des raisons personnelles.
- Si vous décidez d'arrêter le transport de votre enfant, prière d'informer le service de transport **et non pas le chauffeur du bus**.
- Le service du transport est à votre disposition (appel ou WhatsApp) au numéro suivant :



**81 – 870 027**

La Direction

